

PHILIPPE LEVILLAIN

PAUL VI ET LA CULTURE FRANÇAISE

Le 21 juin 1963, l'archevêque de Milan, Gian Battista Montini, succédait à un pape «mort en apothéose» selon l'expression utilisée par René Brouillet, ambassadeur de France près le Saint-Siège, dans une dépêche rédigée à l'attention du Quai d'Orsay à l'occasion de la visite d'État du Général de Gaulle le 31 mai 1967. Convoqué par son prédécesseur officiellement le 25 décembre 1961, le deuxième concile du Vatican, suspendu à la mort de Jean XXIII, fut aussitôt convoqué derechef par le nouvel élu, âgé de 66 ans, le 27 juin 1963. On a dit que Gian Battista Montini avait été élu par le concile. Il est plus pertinent de dire qu'il le fut pour le concile, non seulement parce que généralement considéré comme le fils spirituel de Jean XXIII en pareille occurrence, mais aussi à raison du rôle majeur exercé par lui dans l'ajustement du programme conciliaire pendant la difficile première session. C'est au cours de celle-ci que certains commentateurs de Vatican pensèrent à désigner un «parti français»¹, frondeur, défenseur d'une pastorale adaptée aux temps modernes, aidé dans le domaine théologique par de grands et réputés esprits, jésuites, dominicains très souvent. Les pères conciliaires français et les experts s'étaient effectivement révélés très actifs, au demeurant avant la réunion même du concile, pendant les phases ante-préparatoire et préparatoire. Certaines de leurs interventions, telle celle du cardinal Liénart le 13 octobre 1962² pour demander l'ajournement au 16 octobre des élections aux commissions conciliaires, avaient frappé les esprits mobilisés par des médias avides de parlementarisme et de spectaculaire.

Quoiqu'il en soit, c'est une Église de France étiquetée par les médias comme défenseur d'un gallicanisme conciliaire assez proche du conciliarisme que l'archevêque de Milan devenu souverain pontife trouvait en face de

¹ Cf. H. FESQUET, *Le Journal du Concile*, Forcolquier, R. Morel, 1966, pp. 37-38.

² Cf. P. LEVILLAIN, *La Mécanique politique de Vatican II. Majorité et unanimité dans un concile*, Préface de R. Rémond, Paris, Beauchesne, 1975, pp. 185-197.

lui pour une seconde session et, plus largement, pour faire entrer Vatican II dans le port. La première session lui avait permis de nouer des relations de bonne compagnie, rarement de connivence, avec tel ou tel père conciliaire français. Mais sa timidité, expression de sa nature réservée, était célèbre. En revanche, son intelligence et sa piété avaient séduit les français comme la plupart des autres pères du concile. On hésite à dire: l'opinion française en général, car la notion même d'opinion publique est sujette à caution, victime dans tous les cas de figures de la métonymie et de l'effet de loupe. Néanmoins, il est vrai que l'élection de l'archevêque de Milan fut accueillie avec un enthousiasme général très remarquable quand on pense à la popularité de Jean XXIII dont la nonciature en France avait embrasé la mémoire réactivée par les médias en 1958.

L'examen de celles-ci en juin 1963, auquel il a été procédé pour un colloque organisé par l'Institut Paul VI, est toutefois édifiante sur un point: c'est sur un nouveau souverain pontife déconnecté de Vatican II que les médias s'attardent, un Gian Battista Montini présenté – singulièrement par *Paris Match*, hebdomadaire populaire de centre-droit – comme une personnalité issue d'un milieu de chrétiens de gauche, selon une catégorie propre à l'histoire politique et religieuse de la France³. Il est rappelé qu'il a stigmatisé l'égoïsme bourgeois et l'égoïsme patronal, condamné les excès du libéralisme, insisté sur le rôle social de l'Église. Peu de journaux font place au rôle de grand refondateur du programme conciliaire joué par l'archevêque de Milan au début du mois de novembre 1962, en étroite alliance avec le cardinal Suenens, archevêque de Malines. Et il n'est guère fait mention de la décision prise par Paul VI convoquant derechef Vatican II. L'acte allait de soi. Enfin la culture française de Paul VI n'est pas soulignée, encore moins analysée. Sauf à devoir constater pour l'histoire que son image de progressiste le rattache nécessairement à la gauche chrétienne de type *témoignage chrétien*.

En 1963, Paul VI était donc appelé à entretenir un dialogue exceptionnel avec la France et la culture française sur deux plans perpendiculaires l'un par rapport à l'autre: celui de «l'aggiornamento» de l'Église en concile qui relevait de l'instruction du magistère conciliaire en corrélation avec le magistère pontifical; celui de l'écho de la culture française par l'intermédiaire des pères conciliaires français, voire francophones (l'usage de la langue commune véhicule une harmonique) et de la réception, par-delà ceux-ci, d'une opinion publique telle que façonnée par près de quinze siècles de christianisme et telle que dans ses aspirations dans le monde de ce temps. Vatican II constitua

³ P. LEVILLAIN, *L'opinion publique et Paul VI pendant la seconde et la troisième période de Vatican II*, in *Paolo VI e i problemi ecclesiologicali al Concilio*, Colloquio internazionale di studio (Brescia, 19-21 settembre 1986), Brescia - Roma, Istituto Paolo VI - Edizioni Studium, 1989 (Pubblicazioni dell'Istituto Paolo VI, 7), pp. 274-300.

donc une épreuve, parmi d'autres cultures, de sa culture française, de la part de celle-ci dans sa «forma mentis», sa spiritualité, sa piété.

Toute imprégnation d'une culture étrangère stipule une démarche qui peut relever d'une simple curiosité pour l'exotisme de la différence, qui peut également tendre vers l'acquisition d'une complémentarité avec la culture native. Le dialogue se noue dans les deux cas, qui ne s'excluent pas, pour favoriser la *co-naissance*, telle que proposée, non sans quelques formules hasardeuses, par Paul Claudel se référant à saint Paul: «Tunc cognoscam sicut et cognitus sum». Jacques Prévotat a dressé dans un remarquable article sur la bibliothèque de G.B. Montini la liste des sources françaises, notamment théologiques, du futur souverain pontife et présente leur classement⁴. On procèdera ici autrement, en cherchant les fils de la formation et leur imbrication. Donc, l'entrée en culture française. Puis l'épreuve de cette culture face à Vatican II et ses 109 évêques français (un vingtième des pères conciliaires) et une trentaine d'experts.

La «barca dei Montini», disons «l'esquif des Montini», comme a désigné l'une des nièces de Paul VI le milieu familial de l'héritage affectif du futur pape, se signalait par la piété et l'appétit de savoir. Giorgio Montini, le père de Paul VI, justifie cette appréciation quand il écrit à son épouse: «Benedetta la tua bocca, che insegna ai miei bambini il nome e la vita del Salvatore... Il bel quadro che vedo coll'anima, tu e i piccini intenti a parlare di Gesù, mi coglie in un momento buono perché appunto in questi giorni ho letto un libro meravigliosamente bello sui primi tempi del Cristianesimo. La forza straordinaria con cui dispinse il fervore dei primi cristiani, la loro fede, il loro tranquillo eroismo – accanto ai mali, alla corruzione, ai pericoli, ai martirii [...] – hanno alcun poco giovato a ravvivare anche in me il sentimento del dovere, della riconoscenza, dell'amore. Quel patrimonio di grandezza e di santità noi abbiamo ricevuto e dobbiamo conservare!»⁵.

⁴ J. PRÉVOTAT, *Les sources françaises dans la formation intellectuelle de G. B. Montini (1919-1963)*, in *Paul VI et la modernité dans l'Église*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 2-4 juin 1983), publiés avec le concours de l'Istituto Paolo VI de Brescia, Rome, École française de Rome, 1984 (Collection de l'École française de Rome, 72), pp. 101-127.

⁵ Traduction: «Béni soit ta bouche qui enseigne à mes enfants le nom et la vie du Sauveur... Le beau tableau que contemple mon âme, toi et les petits attentifs à parler de Jésus, me touche à un bon moment puisque précisément, ces jours-ci, j'ai lu un livre merveilleusement beau sur les premiers temps du christianisme. La force extraordinaire de cet ouvrage, la puissance descriptive, la grandeur avec laquelle il dépeint la ferveur des premiers Chrétiens, leur foi, leur héroïsme tranquille, au côté des maux, de la corruption, des périls, des martyres [...] n'ont pas pour peu servi à raviver en moi le sentiment du devoir, de la reconnaissance, de l'amour. Quel patrimoine de grandeur et de sainteté nous avons reçu et nous devons conserver!» (A. FAPPANI - F. MOLINARI, *Giovanni Battista Montini giovane. Documenti inediti e testimonianze*, Casale Monferrato, Marietti, 1979, pp. 31-32).

La ferveur dans l'expression de la foi aiguillonnée par le sens du patrimoine culturel, distribué sous ses formes les plus variées, intellectuelles ou artistiques, baptisa, si l'on peut dire, G.B. Montini dans l'onde familiale. Ses parents avaient lu – puisqu'il s'agit de la France – *L'Histoire d'une âme* (1897), les *Lettres* de Sainte Elizabeth Lesure, les *Élévations* de Bossuet. La spiritualité, dans la «casa» (*maison*) Montini n'avait pas de frontières. Et la France, quoique perçue dans une rage anticléricale, constituait une source vive d'appréhension du christianisme. Brescia, au début du XX^e siècle, comme le rappelle Antonio Fappani, se présentait comme une ville prospère industrielle et intellectuelle⁶. Un ton catholique modéré, qui s'était imposé dans la vie politique par un syndicalisme majoritaire auprès des salariés et des travailleurs du textile, faisait face à un bloc zanardellien-socialiste, d'inspiration positiviste et anti-romaine. Il en résultait dans l'activité politique, à laquelle participa Giorgio Montini, et la vie administrative, «un'intonazione ideale e ideologica di larga ispirazione»⁷, disons en référence au romantisme chrétien de Manzoni. Les catholiques alliés aux modérés défendaient avec succès la liberté de l'enseignement, d'association, la représentation chrétienne dans les organisations de travailleurs, et, par dessus-tout, la famille. Brescia, «terra delle mie radici» (*terre de mes racines*) devait rappeler Paul VI, vibrat d'une vie intellectuelle au diapason des affrontements entre les deux blocs qui se partageaient l'activité politique. Les maisons d'édition y florissaient et, partant, les revues et les traductions, essentiellement du français: «Sono francesi, del resto, tutti i libri tradotti a Brescia in quegli anni. I soli spiragli sul mondo tedesco sono quelli offerti dalla cultura filosofica e storica»⁸, écrit Antonio Fappani.

C'est dans la «Fionda», journal des étudiants de l'Association Alessandro Manzoni (1918-1926) que G.B. Montini fit ses débuts d'écrivain, comme recenseur et comme auteur. Il publia successivement en 1918 deux articles sur deux grandes figures du catholicisme social européen, Giuseppe Toniolo, philosophe et sociologue et Léon Harmel, auteur du *Manuel de la corporation chrétienne* (1872), l'un et l'autre inspirateurs de l'encyclique *Rerum novarum*⁹.

C'est au rappel des valeurs morales et spirituelles dans le domaine du libéralisme comme de l'idéalisme, comme l'a souligné Jacques Prévotat, que s'attachait G.B. Montini. A. Fappani a pu écrire, commentant l'activité du

⁶ A. FAPPANI, *L'ambiente culturale e religioso a Brescia negli anni della formazione di G. B. Montini*, in *G. B. Montini e la società italiana, 1919-1939*, Brescia, CEDOC, 1983, pp. 43-44.

⁷ Traduction: «un ton d'idéalisme et une idéologie d'inspiration vaste», *ibidem*, p. 44.

⁸ Traduction: «Au reste, tous les livres traduits à Brescia en ces années sont français. Les seuls soupiraux sur le monde germanique sont ceux qu'offre la culture philosophique et historique», *ibid.*

⁹ J. PRÉVOTAT, *Les sources françaises...*, cit., p. 107.

futur pape tout au long de ses années de formation et d'engagement: «Nessuna produzione cattolica gli fu estranea»¹⁰. Il faut entendre «production catholique» au sens large, c'est-à-dire au-delà de l'histoire religieuse ou ecclésiastique, celle de la philosophie, de la théologie morale, la littérature et notamment la littérature française. L'appétit de connaissance dont fit toujours preuve G.B. Montini, même lorsqu'il exerça la charge de pasteur suprême, bénéficia largement «d'intermédiaires culturels», comme on dit en histoire de la culture ou, si l'on préfère, de «passeurs». Giuseppe de Luca en fut un, grâce à l'amitié qui unit longuement les deux «intellectuels» en Église¹¹. Elle fut féconde dans les années 1930. De Luca, selon le jugement de Gabriele De Rosa, peut être considéré comme le Brémond italien, mis à part la distinction qu'il opérait entre piété et sentiment religieux. C'est lui qui conduisit G. B. Montini vers Léon Bloy, Péguy, Bernanos en littérature, qui éprouva sur son ami les travaux de Mgr Duchesne, ancien directeur de l'École française de Rome, que le jeune Montini croisa à Rome via del Mascherone, épigraphiste et historien quelque peu sulfureux aux yeux du Saint-Siège, qui lui donna à lire Lucien Febvre.

J. Prévotat et G. De Rosa commentent longuement une formule célèbre sur l'esprit de la relation qui unissait "l'homo religiosus" et "l'homo doctus": «Tu scegli i libri, io vorrei scegliere le anime»¹². L'un et l'autre étaient en quête d'une spiritualité plus ardente et moderne et la collection "per verbum ad verbum" de la maison d'édition Morcelliana résumait bien leur aspiration dans le cadre d'un apostolat intellectuel. Exemple, sous cet aspect, est la recension faite par G.B. Montini dans la revue *Studium* en 1937 du *Journal d'un curé de campagne* publié par Georges Bernanos en 1936. A elle seule, cette longue méditation critique, signée sous le pseudonyme de Sator, témoigne de la maîtrise en amant de la recension de la langue française permettant à G.B. Montini de s'exprimer. «È un libro triste. Questo è il segreto del suo fascino [...] A noi pare [...] che vedremo ancora a pagine chiuse, a occhi chiusi, come l'avessimo conosciuto questo irreal, e pur vivente giovane parroco d'un villaggio della Francia del Nord [...] E questa è arte solida: far comprendere e amare i propri eroi è, per chi scrive libri, un segno sicuro d'aver fatto opera ben riuscita»¹³.

¹⁰ Traduction: «Aucune production catholique ne lui fut étrangère», in A. FAPPANI - F. MOLINARI, *Giovanni Battista Montini giovane...*, cit., p. 327.

¹¹ Cf. notamment, A. BONETTI, *Gli amici di Paolo VI*, Roma, Ed. Vivere In, 2005, pp. 31-35.

¹² Traduction: «Tu choisis les livres, moi je voudrais choisir les âmes», cf. G. DE ROSA, *Erudizione e pietà dei Papi del Concilio*, Salerno, Sangermano Edizione, 1985, p. 80.

¹³ Traduction: «C'est un livre triste [...] Voilà le secret de la fascination qu'il produit [...] Il nous semble que nous verrons encore, pages fermées et yeux clos, comme si nous l'avions connu, cet irréel et pourtant vivant jeune curé d'un village du Nord de la France [...] Voilà le vrai talent de l'art: faire comprendre et aimer ses héros, pour qui écrit des livres est un signe assuré d'avoir réussi une œuvre», cf. *Parola e Immagine. Antologia di Paolo VI*, a cura di F. LANZA, Loreto, Technostampa editori, 2003, p. 196.

La vie et l'art pour G.B. Montini devaient se prêter l'éclat de leurs feux réciproques: créature et création s'imbriquaient et G.B. Montini constatait bien qu'il n'est pas de création sans risques. Il puisait dans l'expression française la justification complémentaire de son jugement, quand il dit, en 1956, alors archevêque de Milan, dans une Adresse aux écrivains: «Fate che la vostra esperienza sia pura. Lo so che c'è una tentazione infinitamente attraente, e anche infinitamente documentata, che la conoscenza del male sia una sorgente enorme per la letteratura. Ci sono tutti i Gide e tutti i Moravia e tutta questa gente che affermano che per scrivere bene bisogna aver sperimentato, bisogna avere esperienza. E allora vorremmo dirvi conservatevi almeno voi»¹⁴.

G.B. Montini avait-il jamais lu Gide? Au moins, connaissait-il sa fameuse déclaration: «Ce n'est pas avec des bons sentiments qu'on fait de la bonne littérature». Mais il faut en venir, même brièvement, à une question qui s'impose pour examiner la culture française de G.B. Montini: quelle connaissance, autre que livresque avait-il de la France? Y avait-il noué des relations, lié des amitiés?

G.B. Montini se rendit pour la première fois en France dans le courant de l'été 1924 (il avait 27 ans), au moment où le régime fasciste paraissait vaciller sous l'indignation nationale suscitée par l'assassinat de Matteotti. Il y vint pour étudier la langue et suivit les cours de l'Alliance française, boulevard Raspail. Il logeait chez les sœurs Bénédictines de la rue Monsieur. Il y resta trois mois. Au milieu de son séjour, la voie diplomatique à la curie romaine lui fut annoncée par Mgr Pizzardo. Elle fermait ses hésitations devant une vocation de bénédictin. À l'Alliance française, il se perfectionna «dans la connaissance de votre culture, de vos lettres, de votre langue, je dirais même de sa syntaxe, de sa prononciation», devait-il dire à Jean Guilton qui le rapporte dans ses *Dialogues avec Paul VI* (1967). «Vous savez, lui dit-il aussi, que pour nous certaines de vos voyelles et de vos diphtongues sont difficiles à prononcer: ainsi le mot si simple de *cœur*. Mais les italiens du nord sont des celtes comme vous: or les celtes savent prononcer le u!»¹⁵.

G.B. Montini dit avoir appris le français en lisant la *Jeanne d'Arc* de Gabriel Hanotaux. Il suivit l'enseignement de René Doumic. Il put apprécier Flaubert, Maupassant, Baudelaire et même Paul Bourget. Mais surtout – et tout étranger porte une prédilection à un auteur inattendu dans son choix,

¹⁴ Traduction: «Faites en sorte que votre expérience soit pure. Je le sais: infiniment attirante est la tentation, infiniment établie aussi, que la connaissance du mal est une source énorme pour la littérature. Il y a tous les Gide et tous les Moravia et tous ces gens qui affirment que pour bien écrire, il faut avoir expérimenté, il faut avoir de l'expérience. Alors, nous voudrions vous dire: au moins, conservez vous dans votre intégrité», *ibid.*, p. 194.

¹⁵ *Dialogues avec Paul VI*, préface du cardinal P. Poupard, Paris, F.-X. de Guibert, 2^{ème} éd., 2001, p. 103.

presque comme un défi à la pléiade des grands – Joseph Malègue (1876-1940), pour son livre *Augustin ou le Maître est là*, publié en 1933. G. B. Montini le lut donc plus de neuf ans après son retour et c'est dire son attention à la littérature française de type bremondien¹⁶. Mais son séjour se déroula de manière très solitaire.

G.B. Montini devait revenir en France pendant l'été 1928. S'il devait dire plus tard à Jean Guitton «Je me souviens fort bien des rues de Paris toujours si nettes, bleues et fraîches en été. Je respire encore l'odeur de cet asphalte parisien»¹⁷, la capitale de la France en ce second voyage suscita chez lui une réaction de provincial et de pasteur «sulla responsabilità sacerdotale in mezzo a questo mondo che vuol essere amato, per un verso, con veemenza superiore alle stesse forze, che lo fanno gigante, e respinto per un altro verso con efficacia capace di neutralizzare il suo straordinario potere di conquista»¹⁸.

Au cours de ce même voyage, G.B. Montini se rendit à Reims et la cathédrale lui inspira ce commentaire: «Venerabile per l'arte squisita del suo stile gotico, e venerata per le sue strazianti ferite di guerra, sembra fra tanti simboli, l'immagine più vera della fede di Francia, stupenda, ma rovinata, solenne e grande, ma deserta e cadente»¹⁹. Dans le même voyage, il gagna Lourdes, qui lui inspira une grande émotion, mais aussi une certaine réserve vis-à-vis d'une ligne piétiste «à base de couronnes, de chapelets, de neuvaines et d'eau miraculeuse». La dévotion à la Vierge, dont la place dans l'Église devait être l'objet d'un épineux débat à Vatican II entre mariologues, n'excluait pas chez G.B. Montini la rigueur critique vis-à-vis d'un sentimentalisme très bremondien. Il n'était pas pour rien plus proche de Giuseppe de Luca.

C'est donc avec cette culture française d'une France réputée déjà comme déchristianisée (on confondit l'élan suggéré par les abbés Henri Godin et Ivan Daniel dans *La France, pays de mission?* en 1942, avec un constat sociologique de désert spirituel) et anti-romaine (en référence aux effets de la condamnation de l'expérience des prêtres ouvriers par Rome en 1953) que Paul VI, devenu successeur de Jean XXIII trouva un concile reconduit. Dans leur «vota», les évêques français avaient majoritairement

¹⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹⁷ *Ibid.*, p. 103.

¹⁸ Traduction: «Sur la responsabilité pastorale au milieu de ce monde qui veut être aimé, d'un côté, avec une véhémence supérieure à ses propres forces, qui le rendent gigantesque, et qui est repoussé d'un autre côté avec une efficacité capable de neutraliser son extraordinaire pouvoir de conquête» (A. FAPPANI - F. MOLINARI, *Giovanni Battista Montini giovane...*, cit., p. 255).

¹⁹ Traduction: «Vénérable à cause de l'art exquis de son style gothique et vénéré pour les traces des blessures infligées par la guerre, elle semble, par tant de symboles, l'image la plus pure de la foi de la France, admirable, mais en ruine, solennelle et grande, mais déserte et décadente», *ibid.*

exprimé le souhait que Vatican II élaborât une définition de l'Action catholique et, plus largement de l'Apostolat des laïcs, et qu'il complétât les approches de Vatican I sur le corps et la fonction épiscopale. La mise en œuvre d'une décentralisation du gouvernement de l'Église venait, logiquement, en conséquence. Enfin, l'achèvement de la réforme liturgique, entreprise sous Pie XII, établissant la concélébration, étendant l'usage de la langue vulgaire, était inscrite au titre des souhaits selon des degrés divers d'exigence. La liste des erreurs à condamner n'avait guère mobilisé l'épiscopat à l'inverse de leurs frères italiens, lesquels réclamaient plus d'autorité dans leur diocèse et moins de confusion dans l'enseignement doctrinal pour lutter contre le laxisme du clergé dans la pratique pastorale. Les deux épiscopats, en tout cas, s'accordaient sur le constat d'une crise «non sempre ben esplicita ma nondimeno consistente et pesante»²⁰.

On peut soutenir que Paul VI tint la balance entre ces deux positions complémentaires, sans, pour autant, s'abandonner à leur seule considération, tant s'en faut. Mais s'il fut perçu en 1963 par l'opinion française comme le fils spirituel de Jean XXIII, il n'était pas moins le fils spirituel de Pie XII. Et si Pie XII était considéré en France comme le pape des grandes condamnations théologiques et pastorales depuis 1942, la réalité était plus subtile et l'ancien substitut et pro-Secrétaire d'état G.B. Montini la connaissait. Certes Pie XII avait à plusieurs reprises réaffirmé l'autorité du magistère romain vis-à-vis des théologiens, notamment en 1950 par l'encyclique *Humani generis*, dénonçant certaines opinions fausses qui menaient de ruiner les fondements de la doctrine chrétienne, conduisant au silence ou à l'exil de grands jésuites et de grands dominicains (les pères Danielou, de Lubac, Chenu, Congar, etc.), lesquels seraient désignés par Paul VI comme expert à Vatican II. Mais on retiendra, avec J.-M. Mayeur, que «coup d'arrêt n'est pas interdiction de la recherche»²¹. On est obligé en l'occurrence d'historiciser l'expression du magistère. Pie XII, au demeurant, nourrissait une forte sympathie déçue envers la France, trop peu résistante dans la seconde guerre mondiale, trop ardente dans l'innovation pastorale par après. Mais il avait dit à Wladimir d'Ormesson lors de la condamnation de 1953 que le clergé français était les «parachutistes de l'Église», pour désigner leur ardeur combattive. Paul VI dira la même chose sous une formule plus domestique, que rappelle le cardinal Poupard dans son dernier livre, «La France cuit le pain intellectuel de la chrétienté»²².

²⁰ Traduction: pas toujours bien explicitée mais néanmoins consistante et pressante aux yeux des italiens, plus objet de suggestions du côté des français, cf. R. MOROZZO DELLA ROCCA, *I "voti" dei vescovi italiani per il concilio*, in *Le Deuxième Concile du Vatican (1959-1965)*, Rome, École française de Rome, 1989, p. 137.

²¹ J.-M. MAYEUR, *La Séparation des Églises et de l'Etat*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2005.

²² P. POUPARD, *Au cœur du Vatican. De Jean XXIII à Jean-Paul II*, Paris, Perrin-Mame, 2003, p. 131.

De l'expérience à la tête de l'archidiocèse de Milan, Giorgio Rumi rapporte les mots du cardinal Giulio Bevilacqua, ami précieux de G.B. Montini depuis l'adolescence, quoique son aîné de seize ans, selon lesquels «l'homo religiosus brescianus et romanus» passa de la diplomatie à la brutalité²³. Celle qu'il avait perçue confusément à Paris en 1928, à vingt cinq ans de distance. Si le cardinal Ildefonse Schuster avait pensé construire religieusement Milan comme une grande abbaye bénédictine, son successeur, quant à lui, la perçut comme une seconde Rome ruinée par l'anthropocentrisme et y fonda une «Mission». Le mot a sa résonance française²⁴.

Il est impossible d'apprécier les échos de la culture française ecclésiale, voire profane, dans les interventions de l'archevêque de Milan à la première session de Vatican II. On a pu écrire qu'il s'y tût, constatation excessive si l'on songe à la réorganisation du programme conciliaire proposé le 2 novembre, laquelle valorisait l'importance du fameux schéma XIII destiné à devenir la constitution sur «L'Église dans le monde de ce temps». Mgr Garrone en fut le rapporteur. La rédaction, on le sait, fut essentiellement confiée à des plumes françaises parmi lesquelles Mgr Haubtmann, responsable de la section française du Bureau de presse. Il faut se contenter de relever des coïncidences entre les aspirations majoritaires des pères conciliaires et des experts français et l'œuvre conciliaire et post-conciliaire, sur la liturgie, sur la constitution dogmatique de l'Église, le décret *Christus dominus* (à propos de la charge personnelle des évêques dans l'Église), sur l'Apostolat des laïcs et sur la constitution *Gaudium et spes*. C'est probablement autour de l'affirmation de la place fondamentale du peuple de Dieu dans l'Église que l'harmonie entre le Concile et la satisfaction des Pères conciliaires français furent les plus sensibles.

De grandes voix françaises s'exprimèrent au concile, le cardinal Liénart le premier, mais aussi le cardinal Feltin, le cardinal Gerlier, quoique souffrant, tous trois interlocuteurs de Pie XII et de la curie dans la crise de 1953. Et Mgr Ancel, prêtre du Prado. Il n'est pas de père conciliaire français qui n'ait pris la parole. Mgr Villot, archevêque coadjuteur de Lyon, avait été désigné par Jean XXIII comme sous-secrétaire du concile. C'est lui que Paul VI désignera comme Secrétaire d'état en 1969 et parallèlement comme président de la Commission pour l'état de la Cité du Vatican et de la Commission pour l'administration des biens du Saint-Siège. On ne saurait oublier le rôle joué pendant et après Vatican II par Mgr Garrone, créé cardinal en 1967, par Mgr Jacques Martin, préfet de la Maison pontificale ni l'amitié qui liait Paul VI à Jean Guilton et au futur cardinal Paul Poupard, attaché à la Secrétairerie

²³ G. RUMI, *Montini, arcivescovo di Milano*, in *Paul VI et la modernité...*, cit., p. 130.

²⁴ *Ibid.*, p. 132.

d'état depuis 1959. Dans l'internationalisation de la curie à laquelle procéda Paul VI, les pasteurs français bénéficièrent d'une place remarquée.

Faut-il rappeler que c'est en français que Paul VI adressa le 4 octobre 1965 au monde devant l'Assemblée générale des Nations Unies son message «d'expert en humanité», avec «désintéressement, humilité et amour», contenant la célèbre phrase: «Jamais les uns contre les autres, plus jamais», au fil d'une exhortation dont le prélude n'est pas moins célèbre: «Au moment de prendre la parole devant cet auditoire unique au monde».

Quelques mois plus tard, le 8 décembre, au cours de la cérémonie de clôture de Vatican II, Paul VI remettait à Jacques Maritain, le Message aux hommes de la pensée et de la science, lu par le cardinal Léger, archevêque de Montréal en présence également de Jean Guitton. «Un salut tout spécial à vous, les chercheurs de la vérité, à vous les hommes de la pensée et de la science, les explorateurs de l'homme, de l'univers et de l'histoire, à vous tous les pèlerins en marche vers la lumière, et à ceux qui se sont arrêtés en chemin, fatigués et déçus par une vaine recherche»²⁵. D'une longue amitié avec le *Paysan de la Garonne*, Paul VI, qui avait traduit et préfacé, en 1928, l'ouvrage *Trois réformateurs: Luther, Descartes, Rousseau*, avait adhéré à la conception exposée dans *La philosophie de la nature* (1934), sur la visualisation extensive et la visualisation intense, appliquée au catholicisme, centrifuge et centripète (de Lubac) dans ses relations entre le social et la mystique.

La mise en œuvre des documents conciliaires s'avéra difficile. Défenseurs d'une application des textes et partisans d'un «Troisième concile du Vatican», si l'on peut dire, s'opposèrent. La revue *Concilium*, fondée en 1965 par E. Schillebeekx et Karl Rahner et à laquelle participaient à l'origine pour la France, les pères de Lubac, Daniélou... et le p. Ratzinger, défendit une ligne revendiquant de plus de plus fortes avancées. La revue *Communio* lui opposa, à partir de 1975, un sens conciliaire plus aigu et nombre de collaborateurs français s'y établirent, abandonnant *Concilium*. Surtout, la publication par Paul VI le 25 juillet 1968 de l'encyclique *Humanae vitae* fixa sur le souverain pontife une image d'obscurantisme dans l'ordre de la morale sexuelle. Le malentendu fut insurmontable, d'autant qu'il ne fut pas seulement français. A l'exaltation de l'amour reprise du *Cantique des cantiques* et au rappel du droit naturel, l'opinion française réagit, mal éclairée au demeurant, par la revendication de la liberté sexuelle au nom de l'individualisme et du droit de choisir. Une culture française de l'autonomie du sujet commençait de se répandre, la loi Veil le 28 novembre 1974 reconnaissant celle-ci. «Le paradoxe le plus fort, aux yeux du cardinal Poupard, [...]

²⁵ Cf. *Jean XXIII / Paul VI. Discours du Concile*, Documents conciliaires, 6, Paris, Ed. du Centurion, 1967, pp. 360-361.

c'est cette opposition entre des peuples non chrétiens qui remerciaient le pape et des chrétiens qui l'injuriaient»²⁶. Dans le même moment, naissait un mouvement protestataire, animé par Mgr Lefebvre, qui découvrait a posteriori son opposition à l'esprit d'un concile dont il avait approuvé tous les textes, sauf la déclaration *Dignitatis humanae* sur la liberté religieuse, du 8 décembre 1965.

La culture française, sécularisée, laïcisée, balançait entre la désertion et la désobéissance chrétiennes. Recevant en visite privée le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, en 1976, Paul VI ne put résister à lui marquer son amertume et sa désolation. On n'était loin du discours adressé au général de Gaulle le 31 mai 1967. Et la question se posait: Vatican II et Paul VI étaient-ils responsables de la crise française? Ou avaient-ils prévenu pire?

On osera l'idée, pour conclure, que l'humanisme chrétien et la spiritualité christique de G.B. Montini lui ouvraient les arcanes des langues étrangères et, notamment, des trésors de la langue française. Le futur Paul VI connaissait l'histoire de France et pouvait observer «a pagine chiuse, a occhi chiusi» l'âme française dans ses inquiétudes nationales et ses expressions créatives. Connaissance de la France et reconnaissance envers la France: Paul VI en témoigna dans son adresse au général de Gaulle le 31 mai 1967: «La venue de Votre Excellence en visite officielle au Vatican éveille en Notre âme de profondes résonances. En votre personne, c'est d'abord la France que Nous saluons, cette nation qui a tant contribué à enrichir le patrimoine culturel de l'humanité et dont l'incomparable rayonnement religieux et missionnaire est d'un si grand prix aux yeux de l'Église; la France à laquelle Nous sommes personnellement redevable, depuis Nos jeunes années, de tant de précieux éléments de Notre formation»²⁷.

²⁶ P. POUPARD, *Au cœur du Vatican...*, cit., p. 129.

²⁷ *Attività della Santa Sede nel 1967*, Città del Vaticano, Tipografia Poligotta Vaticana, 1968, p. 154.